

La rentrée scolaire dans notre ville :

M. AUTRAN

III Enseignement secondaire et technique

Si la rentrée dans les classes primaires et maternelles n'a pas posé de graves difficultés dans notre localité on ne peut en dire autant pour le secondaire et le technique. Dans ces deux ordres d'enseignement les effectifs sont en augmentation sensible.

Des renseignements obtenus après notre enquête, il ressort que les effectifs dépasseront largement les 4.000 élèves. Le lycée, avec son annexe Curie, s'apprête à recevoir 3.400 élèves alors que sa capacité d'accueil ne devrait pas dépasser les 3.000.

Il comportera 59 sections allant des classes de 4^{me} aux clas-

ses terminales. Sur ce nombre, 11 sections fonctionneront sans local fixe affecté, ce qui obligera les élèves et les professeurs à des changements constants de locaux à peu près toutes les heures.

Cet accroissement d'effectifs augmentera forcément la moyenne par classe.

Par exemple, il sera fréquent de trouver 40 élèves dans des classes de 1^{re} ou de 2^{me}. Il en résultera des difficultés évidentes d'enseignement.

Dans ce même lycée fonctionnera également le C. E. T. avec ses sections industrielle et commerciale préparant au B.E.

P. en 2 ans, au C. A. P. en 3 ans et dont les effectifs atteindront 800 élèves environ.

L'enseignement technique industriel comportera 3 classes de 2^{me} et 3 classes de 1^{re}, soit 190 élèves environ.

Ajoutons à cet éventail les ateliers de constructions mécaniques qui fonctionneront dans les préfabriqués du lycée actuel ainsi que les ateliers électro-techniques de la vieille école Martini.

Certes, on peut considérer que l'enseignement donné comporte les options les plus variées puisque d'une part les élèves pourront choisir entre les 5 séries

du baccalauréat, établies depuis la réforme : SERIE A (philo-lettres) ; SERIE B (économique et sociale) ; SERIE C (math - sciences - physique) ; SERIE D (math - sciences de la nature) - SERIE E (math - technique), puisque d'autre part les élèves du technique auront le choix entre les brevets de technicien, de comptabilité, de secrétariat.

Mais il n'en reste pas moins vrai que le lycée actuel est devenu un « monstre » si l'on peut dire, car les locaux ne correspondent plus du tout aux besoins.

POURQUOI EN EST-IL AINSI ?

Tout simplement parce que l'Etat est incapable d'appliquer sa réforme. La V^{me} République et ses ministres de l'Education Nationale de la haute volée (belle stabilité en vérité !) font preuve d'une carence inouïe, qu'on en juge en prenant des exemples locaux.

Depuis 1963 la municipalité, inquiète de l'avenir des enfants et des étudiants, avait engagé une procédure pour la construction d'un lycée technique avec centre d'apprentissage. Elle s'est heurtée aux pouvoirs de tutelle qui ont mis plusieurs années avant de subventionner l'achat des terrains nécessaires. Puis le projet de lycée technique n'a pas reçu l'agrément attendu par la population et il a été question de C. E. S. (Collège d'Enseignement Secondaire).

Là encore il a fallu bien du mal aux parents d'élèves et à la municipalité, agissant conformément pour obtenir la construction du C. E. S. de Berthe.

Ce C. E. S. avait été promis pour la rentrée de septembre 1969. Et nous voici à la rentrée et le C. E. S. qui prend forme ne sera peut-être pas terminé en janvier 1970. Et cependant ses effectifs ont été dénombrés et son directeur nommé.

Les parents, dont les enfants ont reçu une affectation, sont un peu rassurés car le C. E. S. va tout de même fonctionner par des moyens de fortune.

La municipalité est là (une fois de plus !) pour pallier la carence de l'Etat.

Le C. E. S. de Berthe fonctionnera dans les conditions suivantes : ses classes de 5^{me} et 6^{me} seront logées à l'école Berthe dans des locaux prévus pour l'école primaire.

Ses classes de 4^{me} et 3^{me} : fonctionneront à l'école Curie.

Ses classes de S. E. S. (Sections d'Enseignement Spécialisé) ouvriront aux Sablettes : (Château Verlaque).

Ce brave directeur du C. E. S. Berthe aura fort à faire pour surveiller son établissement scindé en 3 morceaux et à plusieurs kilomètres les uns des autres.

De telles situations se retrouvent partout en France et les protestations fuseront de toutes parts. Cependant, au soir de la rentrée du 15 septembre, les perroquets de la télévision nous diront que tout s'est bien passé et feront parler d'autres perroquets complaisants baptisés parents d'élèves, qui trouveront que tout est parfait.

Sans doute trouverons-nous aussi des journaux locaux pour dire que l'Etat a fait tout son devoir. « Le Méridional »

n'avait-il pas écrit le 11 juin, que le C. E. S. était entièrement financé par le Ministère de l'Education Nationale ?

Rappelons encore au piètre journaliste qui avança de tels propos, que la participation communale aux dépenses de construction du C. E. S. s'élève à 130 millions anciens et dont nous pourrions énumérer le détail (achat des terrains à 50 %, indemnités aux propriétaires et fermiers, travaux pour réseaux d'eau et d'assainissement, etc...).

Et ce n'est pas fini !!!

Car la demi-pension — qui se construit en ce moment — ne pourra fonctionner qu'à la condition que la ville preme à sa charge les dépenses de personnel (près de 8 millions par an pendant 3 ans !).

Il faut donc une audace peu commune, voisine de la goujaterie pour affirmer ce qu'a écrit « Le Méridional ».

Et de plus, si la municipalité n'avait pas trouvé des locaux, le C. E. S. n'aurait pas fonctionné et 500 enfants auraient été à la rue le jour de la rentrée.

Il faut dire aussi qu'un deuxième C. E. S. a été prévu depuis longtemps à l'école Curie mais là encore l'Education nationale, faute de place, ne pourra le faire fonctionner qu'en 1971.

Le lycée actuel ne serait plus un monstre si les deux C. E. S. promis avaient pu fonctionner à temps et si d'autre part le Lycée Technique avec C. E. T., dont l'implantation est prévue dans la Z. U. P. avait vu le jour. On sait, à ce propos la lutte sévère menée par l'Association des parents d'élèves du lycée, en liaison avec la ville. Il semble bien d'après les programmes de la carte scolaire, que les choses sérieuses sont renvoyées à plus tard, 1971 peut-être, à moins qu'un mauvais coup ne se prépare contre le technique et que nos jeunes ne soient obligés de fréquenter un établissement toulonnais ?

N'anticipons pas ! Mais la plus grande vigilance sera nécessaire dans les prochains mois.

Les problèmes à régler restent donc fort complexes.

Se pose également le déplacement des enfants du C.E.S. du quartier Berthe. Le secteur de recrutement s'étend jusqu'aux abords de la ville : (Bd Staline, avenue Docteur-Mazenc, avenue H. Petin, etc...).

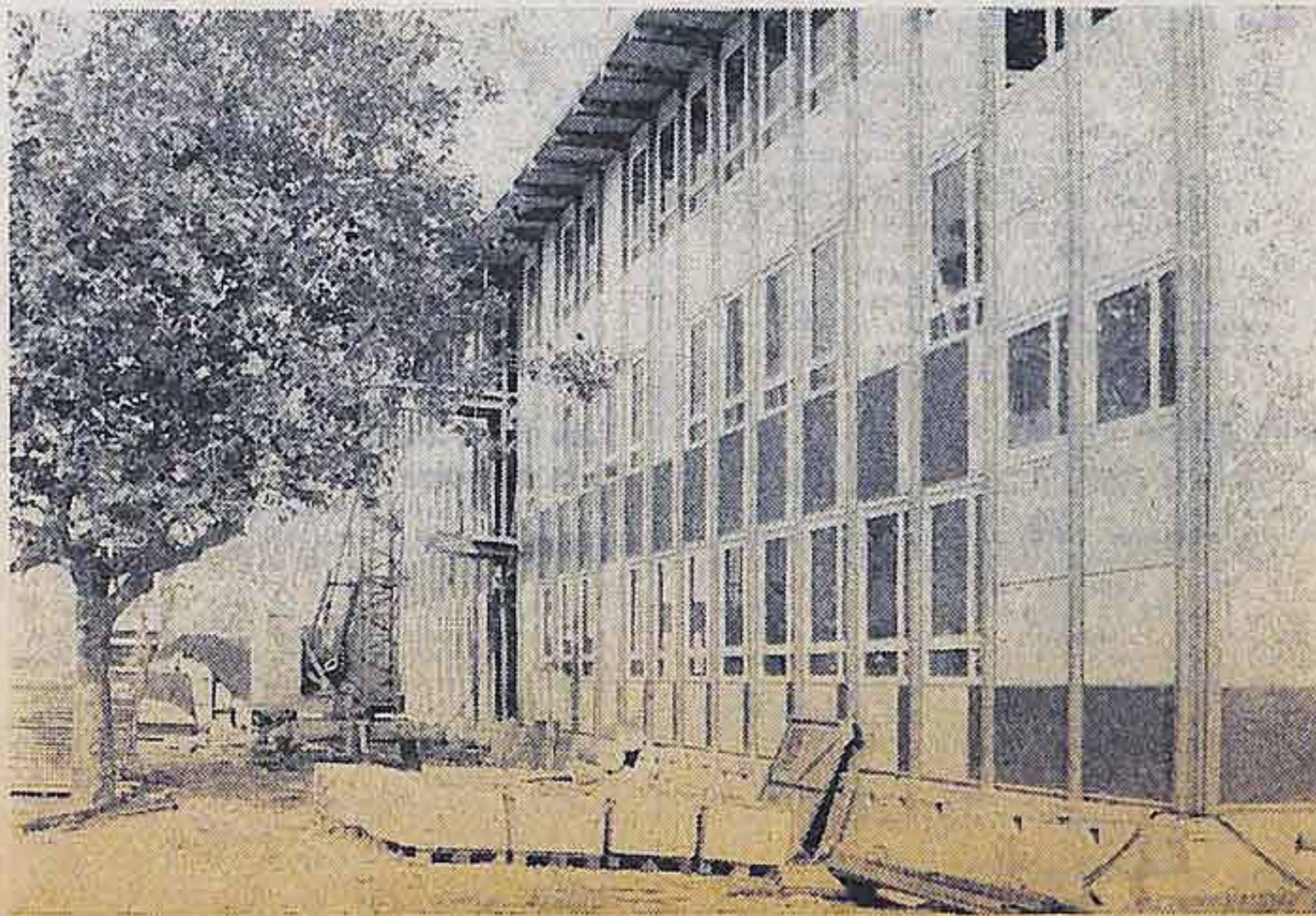
Ces déplacements par des routes dangereuses, inquiètent les familles. Aussi le problème d'un « ramassage » par car est à l'étude.

On voit donc que les choses ne sont pas simples dans le contexte de la politique néfaste des dirigeants actuels. Il faut des locaux, il faut du personnel et pour cela, il faut des crédits.

Il nous faut répéter encore que l'Etat capitaliste consacre des sommes folles à des dépenses improductives (dépenses d'armement en particulier).

Il est grand temps que les républicains, les laïques, s'unissent une bonne fois pour toutes, pour se débarrasser des milliardaires affairistes qui mènent la France à la faillite.

Il n'y a pas d'investissements plus rentables que ceux consacrés pour la formation des enfants et des jeunes.



Deux vues du C.E.S. qui malheureusement ne sera prêt qu'en janvier 1970.